



10. DOSSIERS DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT;
  11. DOSSIERS CAMPING BON-DÉSIR;
  12. DOSSIERS SALLE DE QUILLES;
  13. DOSSIERS DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :
    - 13.1 Présentation du plan d'action à la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le cadre du Programme « Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), volet : agent de développement municipal »; <sup>(3816)</sup>
  14. DEMANDES DE DONS, DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE, DE COTISATION ANNUELLE OU DE DEMANDE D'ADHÉSION :
    - 14.1. Centre d'études collégiales de Forestville; <sup>(3817)</sup>
    - 14.2. Association forestière Côte-Nord; <sup>(3818)</sup>
  15. CORRESPONDANCE :
    - Courriel de M. Paul Langlois concernant la demande pour la tenue de la vente pour taxes 2021;
  16. SUJETS DIVERS :
    - 16.1. Demande d'autorisation pour réaliser des forages dans le chemin Simard ainsi que permission d'occupation pour la réalisation des travaux de relocalisation de la route 138; <sup>(3819)</sup>
    - 16.2. Randonnée Vélo santé d'Alcoa; <sup>(3820)</sup>
  17. PÉRIODE DE QUESTIONS;
  18. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE. <sup>(3821)</sup>
- 

## OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

**21-07-3804**

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que les points suivants soient ajoutés à « Sujets divers » :

- Demande d'autorisation pour réaliser des forages dans le chemin Simard ainsi que permission d'occupation pour la réalisation des travaux de relocalisation de la route 138;
- Randonnée Vélo santé d'Alcoa.

**21-07-3805**

### **Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021, dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2021, dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### DOSSIERS DU MAIRE

#### **Demande au gouvernement pour mettre en place des moyens dissuasifs contre l'intimidation et la diffamation sur les réseaux sociaux**

---

CONSIDÉRANT QU'une conférence de presse tenue par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, la présidente de l'UMQ, Mme Suzanne Roy et le président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers a eu lieu le 22 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette conférence de presse, Mmes Laforest et Roy et M. Demers ont invité les citoyennes et les citoyens à déposer leur candidature aux prochaines élections en assurant de mettre en place les conditions propices à la réalisation d'un mandat stimulant;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ a adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement : La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ invite toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes joint le mouvement par cette résolution;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne : Toute personne a le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation;

CONSIDÉRANT QUE le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix;

CONSIDÉRANT QUE les attaques répétées contre les droits prévus à l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne envers les gouvernements de proximités et ses élus municipaux sont un frein à l'implication citoyenne en politique;

CONSIDÉRANT QUE les réseaux sociaux sont des vecteurs facilitant la transmission rapide et étendue des propos contrevenant à l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne;

CONSIDÉRANT QUE les élus des Bergeronnes sont d'avis que l'intimidation, la violence verbale, la diffamation et tous gestes pouvant nuire à l'intégrité, l'honneur ou la réputation d'un élu, devraient être des gestes punissables par le gouvernement provincial à titre d'infraction pénale;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a démontré qu'il pouvait agir rapidement en cas de crise et que la situation actuelle est très préoccupante.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes demande au gouvernement provincial que soit créée, le plus rapidement possible, une loi pénale facilitant la poursuite des délinquants;

DE transmettre la présente résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation, Mme Andrée Laforest, à la députée d'Abitibi-Ouest, Mme Suzanne Blais, à la présidente de l'Union des municipalités, Mme Suzanne Roy ainsi qu'au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

**21-07-3808**

**Appui pour la motion M-84 et le projet de loi C-313**

---

CONSIDÉRANT QU'il est important d'interdire les symboles de haine pour que tous les Canadiens se sentent en sécurité;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi C-313 empêcherait quiconque de vendre et d'afficher des symboles qui encouragent la haine et la violence contre des groupes identifiables;

CONSIDÉRANT QUE cette présente résolution vise à inciter le gouvernement fédéral à mettre immédiatement un terme à toutes les formes de haine et de discrimination, aux crimes et incidents haineux, ainsi qu'à toutes les marchandises vendues au Canada qui contiennent des symboles de haine.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil de la municipalité des Bergeronnes appuie la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-84 contre les crimes et incidents haineux et son projet de loi d'initiative parlementaire Bill-C 313 Loi interdisant les symboles de haine.

**DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**21-07-3809**

**Nomination de M. Luc Dubois au poste d'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme**

---

ATTENDU QUE la Municipalité des Bergeronnes a signé une entente de partage de la ressource responsable des inspections et de l'urbanisme avec la Municipalité de Tadoussac.

ATTENDU QUE la Municipalité de Tadoussac a procédé à l'embauche de M. Luc Dubois, le 21 juin 2021, pour exercer les fonctions d'inspecteur et d'urbaniste.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil nomme M. Luc Dubois au poste d'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme;

QU'il sera appuyé ponctuellement par la firme la Boîte d'urbanisme pour les dossiers plus techniques pendant sa période de formation pour un mandat d'une durée de 15 semaines à raison d'une heure par semaine pour un montant de 1 200 \$, taxes en sus.

**DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**21-07-3810**

**Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la Municipalité du mois de juin 2021**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 138 682,42 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de juin 2021:

Je, Véronique Lapointe, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 138 682,42 \$.

**21-07-3811**

**Dépôt de la liste des comptes du Camping Bon-Désir du mois de juin 2021**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général du Camping Bon-Désir des Bergeronnes pour une somme totalisant 194 074,22 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de juin 2021:

Je, Véronique Lapointe, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 194 074,22 \$.

**21-07-3812**

**Dépôt de la liste des comptes de la salle de quilles du mois de juin 2021**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 15,33 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de juin 2021

Je, Véronique Lapointe, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 15,33 \$.

21-07-3813

**Dépôt des états comparatifs semestriels du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE PRENDRE ACTE du dépôt des états comparatifs semestriels du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tel que présenté par la directrice générale.

21-07-3814

**Dépôt des états financiers trimestriels du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2021**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE PRENDRE ACTE du dépôt des états financiers trimestriels pour la période écoulée du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2021, tels que déposés par la directrice générale.

**DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

21-07-3815

**Achat de sel de déglacement 2021-2022**

---

CONSIDÉRANT QUE l'achat de sel de déglacement est à prévoir pour la période hivernale 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Sel Warwick	111.00 \$ / tonne, taxes en sus
Sel Windsor	114.50 \$ / tonne, taxes en sus

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la soumission de Sel Warwick concernant l'achat de 40 tonnes de sel de déglacement pour la période hivernale 2021-2022 au montant de 111.00 \$ / tonne, taxes en sus et transport inclus.

**DOSSIERS DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

**DOSSIERS CAMPING BON-DÉSIR**

Aucun dossier.

**DOSSIERS SALLE DE QUILLES**

Aucun dossier.

**DOSSIERS DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**

21-07-3816

**Présentation du plan d'action à la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le cadre du Programme « Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), volet : agent de développement municipal »**

---

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme « Politique de soutien aux projets structurants, volet agents de développement municipaux

(PSPS) » de la MRC de la Haute-Côte-Nord, la Municipalité des Bergeronnes s'est engagée à réaliser son plan d'action pour l'année 2021-2022;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le plan d'action 2021-2022 soit présenté à la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le cadre du PSPS volet agents de développement municipaux ».

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et en son nom les documents inhérents au dossier.

**DEMANDES DE DONS, DE COMMANDITES, D'AIDE FINANCIÈRE, DE COTISATION ANNUELLE OU DE DEMANDE D'ADHÉSION**

**21-07-3817**

**Centre d'études collégiales de Forestville**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Réjean Lacasse  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil refuse la demande de contribution financière demandée par le Centre d'études collégiales de Forestville.

**21-07-3818**

**Association forestière Côte-Nord – renouvellement annuel**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la demande d'appui annuel faite par l'Association forestière Côte-Nord au montant de 50 \$.

**CORRESPONDANCE**

- Courriel de M. Paul Langlois concernant la demande pour la tenue de la vente pour taxes 2021

**SUJETS DIVERS**

**21-07-3819**

**Demande d'autorisation pour réaliser des forages dans le chemin Simard ainsi que permission d'occupation pour la réalisation des travaux de relocalisation de la route 138**

---

CONSIDÉRANT QUE la route 138 devra être déplacée dans le dossier de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec demande l'autorisation à la Municipalité d'effectuer des forages dans le chemin Simard ainsi que la permission d'occupation pour la réalisation des travaux de relocalisation de la route 138;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, *le conseiller Charles Lessard se retire de la décision en raison de conflit d'intérêt, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.*

QUE le conseil accepte la demande faite par le ministère des Transports du Québec pour avoir la permission d'effectuer des forages ainsi que la permission d'occupation pour la réalisation des travaux de relocalisation de la route 138;

QUE Mme Véronique Lapointe, directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents reliés à cette entente.

**21-07-3820**

**Randonnée Vélo santé d'Alcoa**

---

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur de la Randonnée Vélo santé d'Alcoa a transmis une demande afin d'obtenir l'autorisation municipale pour le passage des cyclistes sur le territoire de la municipalité.

CONSIDÉRANT QU'ils demandent qu'on accueille les cyclistes au kiosque d'information touristique et qu'on leur fournisse une collation santé;

CONSIDÉRANT QU'ils demandent également un don en argent pour la fondation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Simard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité accorde aux organisateurs de la Randonnée Vélo santé d'Alcoa l'autorisation de passage;

QUE la Municipalité accueille les cyclistes au bureau d'information touristique et qu'elle leur offre une collation santé;

QUE la Municipalité fera un don de 50 \$ à la Fondation lors de l'événement.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**21-07-3821**

**Fermeture de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller, M. Martin Simard, demande la levée de la séance. Le maire déclare la réunion close à 19 h 40.

---

Francis Bouchard, maire

---

Véronique Lapointe  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.